

I. INTRODUCTION PAR MICHEL BARIBAUD, PRESIDENT DE L'ÉPREUVE TIPE, PROFESSEUR EMERITE A  
L'INPG GRENOBLE

La onzième édition de l'épreuve T.I.P.E. s'est déroulée comme d'habitude à l'I.U.T. de l'Avenue de Versailles à PARIS du vendredi 22 juin au jeudi 19 juillet 2007 ; soit quatre semaines étalées sur cinq. Cette année, le thème proposé aux candidats était (cf. BO. n°25 du 22 juin 2006) :

« LE TEMPS »

L'ambiguïté du terme a été très bien gérée par les candidats, les examinateurs et les professeurs (à une exception près).

Cette édition a permis à 289 examinateurs d'interroger 13 556 candidats.

Cette nouvelle session s'est déroulée sans incident majeur. N'ayant eu à répondre qu'à une vingtaine de réclamations sérieuses (0,15%), on peut considérer que les dysfonctionnements sont extrêmement marginaux. Les conditions climatiques qui ont désespéré nombre de touristes ont été plutôt favorables à l'épreuve : les candidats n'ont pas eu à souffrir des excès de température comme parfois au cours des années précédentes.

On ne rappellera jamais assez qu'il s'agit d'une opération lourde à structure administrative légère et dont le fonctionnement n'est soutenu que par la compétence et la motivation des personnels qui en ont la charge. Cette situation lui confère une fragilité dont il convient d'être averti. Fort heureusement, la conscience professionnelle, le dévouement et l'enthousiasme de l'ensemble des acteurs est un gage de solidité dont on espère qu'il sera pérenne.

Les examinateurs ont été sensibilisés à la qualité de l'accueil des candidats et nous sommes très vigilants sur leurs compétences et leur comportement. Les recommandations se situent autour des termes suivants : **souci majeur d'équité courtoisie de l'accueil, rigueur de l'évaluation et excellence de la tenue**. Bien sûr tout n'est pas parfait et nous incitons fortement les candidats à nous signaler tous les manquements qu'ils auraient constatés à ces principes de base. Les examinateurs sont évidemment astreints à la plus grande neutralité, il leur arrive donc d'être gênés lorsque le candidat, par naïveté ou par calcul, affiche ouvertement son Lycée d'origine ou l'étendue de ses admissibilités.

Il est important de rappeler que le rôle de la fiche synoptique, certes destinée à une brève description du travail de l'année, doit aussi certifier que le travail a bien été effectué par le candidat qui le présente. Cependant, certains refus de signature n'ont pas toujours été compris. Tout refus de validation conduira à une sanction qui pourra aller jusqu'à la note zéro à la partie C. Je ne doute pas que les professeurs encadrant sauront faire face à leur responsabilité dans ce domaine. Cette année, chaque candidat titulaire d'une fiche non validée a fait l'objet d'une enquête contradictoire. Nous avons eu la satisfaction de constater que le corps professoral avait bien intégré la problématique de la question et que leur avis était très largement justifié dans la majorité des cas. Cependant nous avons relevé quelques cas (très rares il est vrai) où le

signataire se basait sur la qualité du travail plutôt que sur l'attestation de la réalité de l'identité de l'auteur.

Certains professeurs s'étonnent, voire s'indignent, lorsque la note attribuée à un de leurs élèves ne correspond pas au sérieux du travail effectué dans l'année. A ceux-ci, je répondrai que c'est la prestation qui est notée. Bien entendu, il n'existe pas de barème précis pour chacune des facettes, mais chaque examinateur s'attache à ce qu'elles soient toutes prises en compte. Je rappelle que les compétences académiques sont évaluées par ailleurs alors que dans l'épreuve T.I.P.E., elles ne constituent qu'un élément parmi d'autres. Il ne faut donc pas s'étonner qu'un élève qui a fait un bon travail mais qui n'a pas su le montrer soit évalué à la baisse.

Le candidat ne doit pas se formaliser lorsque le sujet D proposé se révèle de très haut niveau. Le jury sait faire la part des choses. Il n'existe pas de sujet incompréhensible du début à la fin (si certains sujets proposés peuvent l'être, ils ne sont pas retenus). Evidemment, il est difficile d'obtenir une centaine de sujets de même niveau, cependant, les jurys et les Responsables Pédagogiques savent gérer ce problème.

Bien que dans la notice il soit recommandé ne n'apporter aucun objet volumineux, par le passé, une certaine tolérance était admise, il n'en est plus de même depuis la précédente campagne. En effet, à la demande des professeurs des C.P.G.E. et après avoir averti les candidats, j'ai fait appliquer strictement la règle dès juin dernier, il en sera de même par la suite. La production d'un dossier n'est pas interdite, mais il convient de l'utiliser comme support de présentation et non comme documentation à l'usage des examinateurs qui ne peuvent avoir le loisir de le parcourir au cours de l'interrogation.

La valeur ajoutée est un élément essentiel dans l'évaluation du candidat. Sa définition précise est difficile et varie au cas par cas. Je rappellerai seulement qu'elle peut se mesurer par la différence entre ce que le candidat a produit et ce qu'il a reçu. L'ouverture vers le monde industriel n'est pas obligatoire, mais dans bien des cas, elle peut constituer un atout majeur lorsqu'elle est réelle et bien développée.

Certains candidats ont été très bien préparés par des répétitions bien contrôlées. Malheureusement certaines prestations se révèlent être le résultat d'un travail tardif, bâclé et dont les répétitions n'ont manifestement pas eu le temps d'exister. Les sujets C choisis par les candidats se montrent parfois trop ambitieux pour être maîtrisés par leur auteur eu égard à leur culture scientifique du moment. Il appartient alors au candidat de savoir évaluer son niveau dans ce domaine et de choisir un sujet en adéquation avec ses compétences. A contrario, sombrer dans la facilité ne constitue en aucun cas un bon choix.

Je rappelle que les visiteurs sont acceptés lors des exposés à condition qu'il n'y ait qu'une personne à la fois et qu'elle ne soit pas récusée par le candidat. Notamment, cette possibilité est offerte aux élèves de première année des C.P.G.E. Cette année nous nous réjouissons de la progression de leur nombre. En effet, nous avons accueilli 400 élèves et 50 enseignants.

L'année prochaine, l'épreuve se déroulera du lundi 23 juin au samedi 19 juillet 2008. Le découpage en milieu de semaine, inauguré en 2005, n'est pas retenu pour cette session et nous revenons au dispositif de semaines complètes.

Le thème retenu est (*cf.* BOEN n° 21 du 24 mai 2007)

**« VARIABILITE – LIMITE - STABILITE »**